

LOUS MITTEYS

D'AZUR

BULLETIN
D'INFORMATION





Le Mot du Maire

L'été revenu, voici un nouveau bulletin municipal où, au fil des pages, vous trouverez toutes les informations sur la vie municipale et associative d'Azur.

Depuis quelques semaines, de nouveaux résidents sont arrivés à Azur. Preuve que notre village connaît une expansion jamais démentie depuis quelques années et que l'on pourra mesurer lors du prochain recensement qui se déroulera à compter du 15 janvier 2005.

L'achèvement de la procédure du plan local d'urbanisme devrait redonner un souffle nouveau à notre village et amener la commune à envisager d'autres projets.

Aujourd'hui, il nous importe de réussir une bonne saison touristique.

Les associations sauront, par leur programme festif, nous faire respirer cet air de fête que l'on ne retrouve que dans nos communes. N'est ce pas la meilleure solution pour que tous nous formions un village uni ?

Vous avez la chance d'habiter Azur : « y a t il un nom plus poétique où l'on est tenté d'y voir le ciel plus bleu et plus limpide

qu'ailleurs ? Et bien des années plus tard, il occupera encore une place privilégiée dans votre cœur ». Ces derniers mots appartiennent à une Azurienne qui parle de son village natal, AZUR, 60 années après l'avoir quitté.

Il m'est agréable de vous les rapporter.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments communaux



- Mairie : la toiture a été rénovée.
 - Stade : l'aménagement des vestiaires est terminé.
- Le bâtiment, avant son extension prévue dans les prochaines semaines, est devenu un bâtiment moderne que n'ont jamais connu les rugbymens de l'Union Sportive Azurienne.
- Ancienne salle des fêtes : la réhabilitation commence début juillet et s'achèvera en octobre.
 - D'autres travaux sont prévus dans le logement de l'ancien presbytère.
 - Nous avons également remplacé 180 chaises de la salle Espace François Mitterrand. Cent anciennes chaises ont été vendues aux Azuriens (5 € l'une) et une cinquantaine ont été mises à la disposition des associations.

Voirie



- En collaboration avec la Communauté des Communes, une somme de 52 000 € va être consacrée, en 2004, à la réfection d'une partie de la route de Moliets (à partir du carrefour) et à la protection des bas-côtés, au droit des ralentisseurs.
- Nous suivons toujours les dossiers d'aménagement de la route de Moliets en agglomération et la rénovation de la route Azur-Magescq en collaboration avec le Conseil Général.
- La Communauté des Communes va entreprendre, cette année, le classement de la voirie communale, va poursuivre son action dans le projet IGECOM (informatisation du cadastre) et localiser le territoire MACS par la pose de panneaux signalétiques.

Enfouissement des réseaux

La dernière opération dans l'agglomération sera réalisée à l'automne, rue Gaston Nougaro.

Ainsi, c'est plus de 67 405 € de travaux qui seront réalisés en collaboration avec le SYDEC. La participation communale s'élève à 21 677 €.

Azur est devenu, tout en gardant son identité, une commune moderne, agréable et jalouée.

Le lotissement communal

Les aménagements touchent à leur fin. Les espaces verts seront réalisés à l'automne.

Les nouveaux propriétaires prennent possession de leur habitation.

Un bémol : on signale à la Mairie la vitesse excessive dans le quartier de certains. Qu'ils pensent qu'ils sont parents de jeunes enfants pour la plupart et que, respecter les autres, c'est aussi un devoir.

Ce serait dommage de parler sanction alors que la Commune essaie de faire beaucoup pour ces nouveaux jeunes Azuriens.

Se loger à Azur

Ce n'est un secret pour personne, se loger à Azur devient très difficile.

La Commune, propriétaire de 10 logements locatifs, est assaillie de demandes.

La priorité, chaque fois que l'on peut, est donnée à de jeunes couples vivant déjà à Azur.

Nous regrettons qu'à chaque décision prise, beaucoup seront déçus.

Avec l'adoption prochaine du PLU, nous essaierons de renouveler les expériences déjà réalisées.

Le Camping Azu'Rivage



Comme chaque printemps, le quartier du camping revit.

Après une excellente saison 2003, nous attendons beaucoup de 2004.

Le chiffre d'affaires, à ce jour, est encourageant.

A tarif égal depuis 2002, le chiffre d'affaires est passé de 266 885 € à 300 000 € (+12,41 %).

Cette année, avec l'engouement de la piscine, en espérant que tout se déroule normalement, notre marge de progression est réelle.

Des investissements ont été réalisés : remplacement de bornes électriques, création d'une zone « point-tri », aménagement d'un bloc pour les jeunes Anglais qui occupent

30 emplacements plusieurs mois, création d'un site internet, modernisation des jeux pour enfants, réfection de l'espace « barbecue ».

A l'automne, extension du bassin aquatique et rénovation de la clôture sont à l'ordre du jour.

Comme tous les ans, deux hôteses d'accueil et deux MNS travaillent sur le site sous les ordres du directeur Jean-Denis Dulas.

Deux sociétés extérieures assurent l'entretien des bâtiments sanitaires et la surveillance nocturne.

Les taux d'imposition

A/ Commune :

Taux taxe habitation :	7,52 % contre 7,86 % en 2003
Taux taxe foncière bâtie :	8,57 % contre 8,96 % en 2003
Taux taxe foncière non bâtie :	32,06 % contre 33,52 % en 2003

Principales ressources de la Commune prévues au budget 2004 :

Dotation état :	99 917 €
Loyers appartements :	4 000 €
Taxe séjour :	30 000 €
Location camping :	32 000 €
Taxes locales (impôts)	71 080 €
Vente de pins :	20 000 €

Principales dépenses de la Communes prévues au budget 2004 :

Salaires :	179 756 €
Remboursement annuité emprunts :	76 020 €
Participation : Syndicats- école :	46 987 €
SDIS :	9 356€
Frais de fonctionnement eau, électricité, fioul, gaz, carburants :	20 160 €
Entretien voirie, bâtiments, matériel :	51 025 €
Charges à caractère général :	26 307 €

Depuis cette année, la forêt a son propre budget :

Vente des pins, 40 000 €

Entretien (semis, débroussaillage, fossés, etc), 20 000 €

La différence de 20 000 € est réservée au budget général de la Commune.

B/ Communauté des Communes :

Taux taxe habitation :	4,34 % contre 5,67% en 2003
Taux taxe foncière bâtie :	5,98 % inchangée
Taux taxe foncière non bâtie :	18,15 % contre 23,72% en 2003
Taux taxe professionnelle :	11,52 % inchangée

En 2004, les taux d'imposition ont baissé de 4,36 % au niveau de la Commune d'Azur.

S'ajoutent une baisse de 23,5% de 2 taux d'imposition au sein de la Communauté des Communes.

Chacun devrait, en septembre, bénéficier d'une réduction sensible sur le montant à régler.

La Communauté des Communes s'est engagée pour les prochaines années à ne pas modifier ces taux d'imposition.

Les dossiers prévus seront menés à leur terme :

- Opération de l'amélioration de l'habitat
- Action pour le tourisme
- Création d'une piscine intercommunale

Centre communal Action Sociale

Actions menées :

- Portage de repas à domicile : 2 (coût du repas : 5 €)
- Dossiers A.P.A. acquis ou en cours : 10
- Téléalarme : 5 personnes utilisent ce service

Nous remercions tous les membres du C.C.A.S. qui permettent à toutes ces personnes, parfois seules, de trouver un peu de réconfort.

Les remerciements vont aussi aux services des aides familiales, de l'A.D.M.R. dont on soulignera la compétence et le dévouement de leur personnel.

Le plan local d'urbanisme

La révision du plan local d'urbanisme touche à sa fin.

Le dossier tel qu'il a été présenté aux différentes administrations n'a soulevé aucune remarque particulière.

Le plan de zonage, depuis sa dernière présentation à la réunion publique du 14 février 2004 dernier, n'a subi aucune modification.

Toutes les demandes particulières ont été retenues à 98 %.

Le commissaire enquêteur sera présent à Azur pour écouter, retenir ou écouter les dernières doléances.

Cela se passera entre le 5 juillet 2004 et le 6 août 2004. Les journées où le commissaire enquêteur sera présent en mairie sont :

- le 5 juillet de 9H à 12H
- le 21 juillet de 14H à 17H
- le 6 août de 14H à 17H

Pour préserver le caractère particulier des habitations du bourg, le règlement autorisera les améliorations de l'habitat qui tiennent compte de l'architecture de la maison et la qualité de la tuile plate.

Eau et assainissement : SIEAM

Travaux prévus en juillet 2004 :

- Adduction eau potable « coût et Capon »

Travaux prévus à partir de 2004 :

- Assainissement quartier Labèque, route de Magescq et quartier Nougaro.

Tarif 2004 :

- Eau : Part fixe :	40,04 € contre 39,25 € en 2003
Prix m ³ :	0,70 € contre 0,69 € en 2003
- Assainissement : Part fixe :	40,85 € contre 40,05 € en 2003
Prix m ³ :	1,01 € contre 0,99 € en 2003

A compter de juillet 2004, une seule facture.

La maison de l'eau est en construction (à côté de Leclerc) à la zone artisanale de Soustons. Les dossiers pour la réhabilitation des assainissements non collectifs vont débiter dans les prochaines semaines. Chaque foyer sera prévenu individuellement.

Internet

La Communauté des Communes (MACS) a inscrit au budget 2004, le coût de l'installation du haut débit (ADSL) pour les communes de son territoire non desservies par le programme de France Télécom. A savoir, Angresse, Azur, Messanges.

Le coût de ces travaux est de 140 000 € et seront réalisés, normalement, fin d'année.

Nous remercions les foyers Azuriens qui ont manifesté un intérêt à l' « ADSL » et nous ont aidé à défendre notre cause auprès des collectivités car les intérêts des « petites » communes au sein de MACS ne trouvent pas toujours l'écho espéré auprès des « grandes ».

Les ordures ménagères

Depuis le début de l'année, une seconde collecte est assurée sur le territoire d'Azur.

Les conteneurs débordent moins et certains sites seront déplacés en accord avec le SITCOM (date non précisée mais dès que possible).

La remorque pour les déchets (branches, herbes, feuilles) est gratuite à la première utilisation. Mais certains abus ayant été constatés, des sanctions financières seront appliquées si les directives ne sont pas suivies.

Des sacs poubelles ont été distribués aux foyers sédentaires Azuriens.

Un supplément sera versé en septembre ou octobre (erreur de la Mairie).

Etat de la collecte en 2004 :

Ordures ménagères traitées :	304 tonnes contre 278 en 2002
Papier :	14,8 tonnes contre 13,8 en 2002
Verre :	37 tonnes contre 37,7 en 2002
Plastique :	3 tonnes contre 2,1 en 2002
Métal :	1 tonne contre 1,5 en 2002
Tétra pack :	2,5 tonnes contre 1,5 en 2002

Soit un total de 58,3 tonnes contre 56,8 en 2002.

Commission de la Forêt



La CAFSA a réalisé une plantation de pins au lieu-dit « Graou » sur 4,90 ha.
Cette année, nous avons prévu un semis au Coût (8 ha) et du débroussaillage pour
marquer des poteaux d'éclaircissage à Bigne (9,57 ha) et au Coût (4,5 ha).
La coupe rase (3,5 ha) concernera les parcelles au Coût côté Tuc du Pey.

Informations diverses

Fleurir Azur



La commission entreprendra, en juillet, une visite des maisons fleuries de la Commune. Nous espérons que beaucoup accompagneront les efforts des employés communaux qui essaient de donner un peu de bonheur et de bonne humeur à tous ceux qui passent à Azur.

Syndicat d'initiative

L'association « Syndicat d'Initiative » est créée depuis le début de l'année. Son président est Olivier Delcroix.

Sous sa houlette, le Syndicat d'Initiative, outre une brochure vantant les mérites d'Azur et une page de publicité dans le guide de l'Office du Tourisme de Soustons, organise les marchés nocturnes les 11, 18, 25 juillet et 1^{er}, 8, 15 août.

La micro signalétique, vue et corrigée, va être entièrement renouvelée.

Sivu pédagogique du Marensin



Les 7 classes accueillent 156 élèves.

Une 8^{ème} classe supplémentaire devrait voir le jour à Azur d'ici un ou deux ans.

Les élus ont fait des propositions notamment pour que le coût soit supportable (surtout pour les contribuables). Exemple : Azur, 37 000 € en 2002 contre 46 987 € en 2004.

Aujourd'hui, la participation des communes s'établit de la façon suivante :

Azur :	46 987 €	37 élèves
Moliets :	109 536,33 €	69 élèves
Message :	78 940 €	50 élèves

Association Défense contre l'incendie

Sous l'impulsion de Monsieur Ducrocq, l'association a créé une nouvelle aire de stockage à Nougaro.

Les fossés du ruisseau du Pesquité vont subir un lifting.

D'autres projets sont en cours d'étude afin d'atteindre une somme de 30 000 € pour bénéficier de 70 à 80 % de subvention.

Le Conseil Municipal ne tolérera plus le stockage de bois sur les bas-côtés des routes communales. Un arrêté du Maire a été pris.

Une amende sanctionnera le propriétaire qui aura dérogé à cette décision. Il devient urgent de trouver sur la façade ouest de la Commune (Pesquité à Couloum) des terrains qui puissent accueillir des aires de stockage.

Nous n'acceptons pas de voir nos voies communales détériorées en toute impunité.

Pour remplacer notre GMC vétuste et inapte sur la route, une cuve a été demandée à l'Union Landaise. Elle pourra être attelée à un tracteur ou véhicule type 4X4. Sa capacité est de 1 500 litres.

Aide aux artisans locaux

Le Conseil Municipal a décidé d'aider un artisan local.

La Commune s'est portée caution d'un prêt à hauteur de 10 000 €.

D'autres aides, si elles s'avèrent nécessaires, seront débattues.

Nous pensons notamment à l'installation d'une épicerie sur la commune.

Des demandes nous sont parvenues pour la création rapide d'une zone artisanale.

Avenir de la Poste

Monsieur Cayuela signale aux élus que le bureau de poste continuera de fonctionner toute l'année comme il fonctionne actuellement.

Il n'y aura pas cette d'année d'ouverture saisonnière en juillet et août.

Au moment d'engager des travaux dans l'appartement et le local PTT, le Conseil Municipal va demander à la Direction quel avenir (les prochains 5 ans) elle compte donner au bureau.

Poste d'entretien

Madame Marie-Hélène Roulet fait valoir ses droits à la retraite.

Elle n'assurera plus l'entretien des bâtiments.

Pour son implication professionnelle, son exigence, mais aussi sa douceur, nous la remercions pour le travail accompli et nous lui souhaitons une longue, paisible et heureuse retraite.

Les associations

Le Conseil Municipal, vous l'aurez constaté en parcourant les pages du bulletin, aide les associations.

A travers l'octroi de subventions, l'aide à la rénovation ou l'entretien des bâtiments prêtés, la Commune fait ce qu'elle peut pour soulager les trésoriers.

Aujourd'hui, après les footeux, ce sont les chasseurs qui bénéficient d'une opportunité.

En effet, le nouveau hangar a permis de libérer l'espace d'un ancien garage pour permettre à l'ACCA d'être dans ses murs.

Fête des Mères



Elle s'est déroulée le samedi 5 juin dernier. Cinq bouquets ont été offerts aux nouvelles mamans et toutes les dames présentes ont reçu une rose.

Rappel

- Un tracteur est en vente. S'adresser à la Mairie.
- Des cravates, foulards, tee-shirts, au logo d'Azur sont en vente au secrétariat de la Mairie d'Azur.
- Les nouveaux diplômés doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.
- Les mamans et les retraités sont invités à vérifier qu'ils sont bien répertoriés sur les listes en Mairie, pour leur participation aux diverses manifestations qui les concernent.
- On peut toujours déposer des bouchons.
- La baignade est autorisée à la piscine du Camping aux Azuriens, tous les jours en dehors de la période du 20 juillet au 20 août.
- Le 14 juillet, à partir de 18H, pain et fromage pour respecter une tradition vieille de plusieurs dizaines d'années.

Vous êtes tous conviés à vous retrouver salle Espace François Mitterrand.

Etat-Civil

Naissances



Samuel Labrouche né le 25 janvier 2004.

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Célia Roméro et Jean-Pierre Lalagüe le 5 juin 2004.

Tous nos souhaits de bonheur.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 1^{er} mai, nous avons organisé le repas de la Maïade.
Les nombreux convives ont partagé le menu préparé par Nicolas et sont repartis enchantés de cette petite fête. Le poids du jambon a été estimé au plus près par Monsieur Rousseau qui est le président du Club des Retraités.

Programme des animations de l'été 2004 :

- | | |
|--------------------------|--|
| Mercredi 14 juillet 2004 | 18H : pain et fromage salle François Mitterrand. |
| Vendredi 16 juillet 2004 | 19H30 : sardinade au lac animée par Lous Cadetouns de Soustons.
22H00 : bal disco avec le podium La Peña. |
| Vendredi 13 août 2004 | 19H30 : sardinade au lac animée par la banda Los Demoños de Saubrigues.
22H00 : bal disco avec Jean-Mi animation. |

Les fêtes locales

- | | |
|-----------------------|---|
| Vendredi 27 août 2004 | Trottinettes, pétanque, petits jeux et bal disco avec Disco Star |
| Samedi 28 août 2004 | Trottinettes.
Football : Tournoi triangulaire de football amical organisé par l'U.S. Azur
Repas champêtre animé par la banda Los Demoños de Saubrigues.
Bal disco avec Disco-Star. |
| Dimanche 29 août 2004 | Trottinettes, remise des prix et cadeaux.
Petit spectacle l'après-midi.
Bal disco de clôture avec Disco-Star |

Le 18 septembre aura lieu à Soustons le 1^{er} trophée de la Marenne : course de trottinettes intervillages de la Communauté de Communes.

Les enfants de 8 à 12 ans disputeront des courses (mixtes) par catégorie d'âge, soit 5 courses.

10H00 : enregistrement des équipes et échauffement.
11H00 : rassemblement, photos, rappel règlement et fair-play, présentation parcours et programme de la journée.
11H30 : course de 8 ans
12H00 : courses des 9 ans
Pause repas sous chapiteau (adulte 10 €, enfant 5 €)
14H30 : course des 10 ans
15H00 : course des 11 ans
15H30 : course des 12 ans
16H00 : remise des récompenses par des sportifs Landais en présence des élus.
18H00 : vin d'honneur.

Après chaque course, distribution d'une collation aux participants sur présentation du ticket d'arrivée.

Les enfants intéressés devront se faire inscrire lors des fêtes locales.

Un loto est prévu début novembre.

Les Archers d'Azur



Une nouvelle saison se termine fin juin.

Bonne participation pour nos archers dans les différents concours en salle où, à l'extérieur, 2 de nos jeunes archers ont participé aux flèches du futur.

Antoine Laboile Mauresmeau a fini 7^{ème}.

Andrien Lacaze a terminé 3^{ème} et s'est qualifié pour les finales régionales qui ont eu lieu à Périgueux.

Il faut noter aussi un bon résultat pour notre équipe masculine en division régionale, composée par Antonio, Sébastien et Guillaume qui se sont classés en 8^{ème} position sur 22 équipes après 4 compétitions (Saint-Pierre-du-Mont, Marmande, Arcachon, Boucau-Tarnos).

Dernière étape à Périgueux le 20 juin.

Bonne chance.

Deux de nos archers ont obtenu leur diplôme d'animateur d'été ce qui nous permettra de faire une animation de tir à l'arc, en juillet et août, au bord du lac. Les horaires seront affichés sur place.

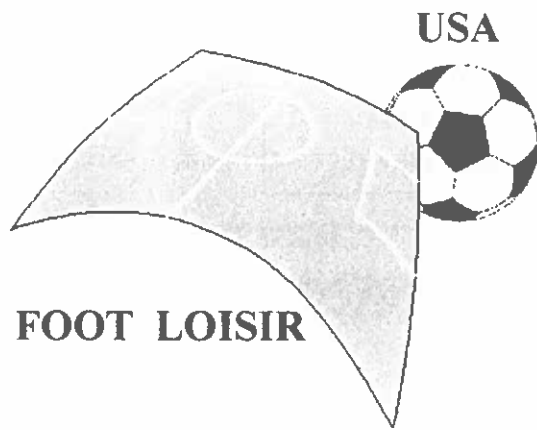
Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

A la saison prochaine.

Association paroissiale Saint-Jean Baptiste

Le 29 mars 2004, l'assemblée générale de l'association s'est réunie pour élire son nouveau conseil d'administration, à savoir :

Président d'honneur :	Monsieur Fernand Piécourt
Président :	Monsieur Jean Castagnet
Vice-présidente :	Madame Marie-Hélène Roulet
Secrétaire :	Madame Marie-Françoise Hèlleu
Trésorière :	Madame Anne-Marie Cayuela



Après un début de saison plutôt morose, le cru 2003-2004 nous a réservé son lot de surprises en voyant arriver dans un premier temps de nouveaux joueurs puis en terminant de la plus belle façon qu'il soit comme vous pourrez le découvrir dans les quelques lignes qui vont suivre.

De nombreux matchs ont été disputés de façon régulière (17 pour être précis) ainsi que quatre tournois. Les résultats ainsi que le comportement sportif et moral des membres sont extrêmement encourageants pour l'avenir et la prospérité du club.

Le 07 février, nous avons organisé un mini tournoi regroupant quatre équipes et nous avons enfin réussi à remporter notre premier tournoi de l'histoire du club (Victoire néanmoins partagée avec l'équipe de Lалуque qui a fini ex-æquo avec nous). Le repas qui a suivi nous a permis de fêter le résultat en compagnie de nos supporters azuriens et de nos adversaires du jour.

Ensuite, le 21 février, nous avons réalisé le désormais habituel voyage à Bordeaux. Lors de la journée, nous avons malheureusement assistés à un match nul de Bordeaux face à Lens. Puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons pu partager un repas préparé par nos fidèles cuisinières qui nous attendaient.

Fait remarquable, le 29 mai, nos joueurs récidivent en remportant avec panache et détermination le tournoi organisé par nos voisins soustonnais.

Enfin, le 12 juin, nous avons organisé notre cinquième tournoi, maintenant devenu traditionnel, qui a regroupé six équipes et qui a été suivi par un repas rassemblant les participants ainsi que quelques azuriens fidèles à nos manifestations. Cette belle journée ensoleillée a permis une nouvelle fois à nos joueurs de s'illustrer en remportant le tournoi face à une valeureuse équipe de Lahontan, réalisant ainsi la passe de trois.

Merci à tout les participants de nos diverses manifestations.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui ne sont pas seulement un soutien technique mais qui sont aussi et surtout un moteur pour nos joueurs, dirigeants et membres. Nous ne pourrons jamais assez les remercier pour leur dévouement.

Enfin, merci à la municipalité qui nous soutien et nous épaulé dans notre démarche de promouvoir et pérenniser le football loisir à AZUR. Puissions nous longtemps continuer à nous mobiliser ensemble.

BONNES VACANCES A TOUS.



Le Club des retraités d'Azur a tenu son assemblée générale le 7 janvier 2004.
76 sociétaires étaient présents.

Le Président Daniel ROUSSEAU, après s'être félicité du bon esprit qui règne au sein du Club, a souhaité la bienvenue aux 16 membres (nouveaux arrivants ou revenants) qui rejoignent le Club portant son effectif à 106 adhérents.

Ce 1^{er} semestre 2004 a connu les animations traditionnelles :

28 janvier Repas du Club

25 février : Goûter des merveilles

17 mars Voyage à PAU (visite du Château)
et Jurançon (visite de la cave coopérative à GAN)

7 avril : Voyage à NAY (visite du Musée du Béret et de la Maison Carrée)
et à Bétharram (avec la visite des grottes)

Ces deux voyages ont été particulièrement appréciés par les participants tout heureux de découvrir ou re-découvrir une partie de notre patrimoine.

19 mai : Repas des asperges très réussi grâce à la générosité des nombreux donateurs et au dévouement des responsables.

16 juin : Voyage à Fontarrabie avec visite guidée de la Cité médiévale après la traversée de la Bidassoa à bord du bateau Marie-Louise.
Après le déjeuner à Hendaye, direction Ibardin pour les emplettes en vue de l'été qui s'annonce (...pas trop chaud, espérons-le)

Les mercredis après-midi réunissent bon nombre d'adhérents désireux de partager un moment agréable, à l'extérieur pour la pétanque, à l'intérieur pour des séances de jeux toujours très animées. Précisons que chacun choisit son activité ; rien n'est imposé.

Pendant les vacances scolaires, les activités du mercredi se poursuivront au ralenti avant de reprendre en septembre avec le rallye-promenade organisé par les vainqueurs de l'an dernier : A. et M. DERVYN et M. LACAZE et le concours de pétanque.

Prévisions de sorties pour le 2^{ème} semestre :

22 septembre : rallye-promenade

20 octobre : parc animalier des Pyrénées : colline des marmottes

17 novembre : goûter « pastis »

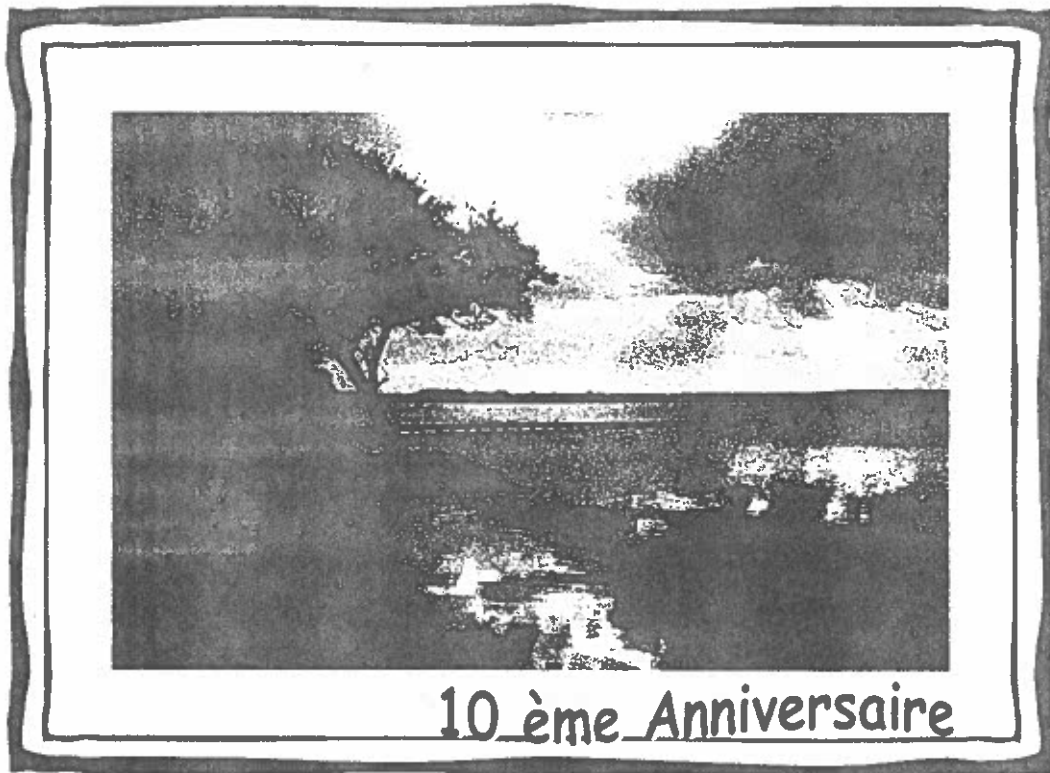
8 décembre : repas cidrerie, emplettes...

BONNES VACANCES A TOUS !

Le président et le Conseil d'Administration

AZUR

Exposition de peinture 2004



SALLE DES FETES d'AZUR

(espace François Mitterrand)

Du Samedi 17 Juillet au Dimanche 25 Juillet

Ouverture de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Organisée par l'amicale des peintres d'Azur



Alexandre GATZKE

*Michel LAUSSU, Maire d'Azur
et le Conseil Municipal*

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
des aménagements des bords du lac d'Azur
qui se déroulera

Le samedi 26 juin 2004

à 15H

en présence de :

Monsieur Pierre Soubelet, Préfet des Landes
Monsieur Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi aux
abords de la piscine du camping AZU'Rivage.

Rendez-vous : Parking du lac

